

**Sujet :** [INTERNET] Projet Éolienne.

**De :** wetter olivier <wetter.olivier@gmail.com>

**Date :** 04/12/2018 10:52

**Pour :** pref-be-ep-eolienpoullignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,  
veuillez trouver ci-dessous mes observations :

Cordialement Cécile Gabette.

### **Projet d'implantation de 5 éoliennes à Poulligny-Saint-Pierre**

#### **L'opinion d'une « anti-tout »**

Un projet de plus pour la commune de Poulligny-Saint-Pierre qui aimerait s'approprier un peu de ce « gros gâteau » que représente la défense de l'environnement aujourd'hui. « Et oui pourquoi pas nous ? » pensent nos élus qui parlent de « produire de la richesse avec le pétrole vert de demain ». Ceci a le mérite d'être clair, pour les élus de la commune de Poulligny-Saint-Pierre l'intérêt des éoliennes est économique. A regarder la campagne cabouine on s'en doute : le respect de la nature n'est pas la priorité de la commune.

Mais soyons sérieux, c'est d'écologie dont il est question et non de faire du bénéfice en se servant de la pollution. Etre éco-responsable ne consiste pas à utiliser les mêmes énergies dans les mêmes proportions mais bien de changer nos comportements et réduire notre consommation. L'accumulation de moyens de production d'énergie peut entraîner la déresponsabilisation du consommateur en lui laissant croire que « l'énergie verte » n'a aucune conséquence sur l'environnement. Or, par leur fabrication et leur implantation, les éoliennes entraînent une consommation d'énergie réelle dont l'impact sur l'environnement est inévitable.

Le propos n'est donc pas d'être pour ou contre les énergies alternatives mais de se poser les bonnes questions :

1. à qui profite l'installation des éoliennes ?
2. Quel est l'impact réel de la fabrication et de l'implantation d'une éolienne sur l'environnement (matériaux, voies d'acheminement, démantèlement ...?)
3. quel retour avons-nous de la production électrique liée aux éoliennes ?
4. Y a-t-il assez de vent dans notre région pour amortir l'investissement économique et écologique de l'installation ?
5. La production d'électricité par éolienne diminue-t-elle la production électrique nucléaire de façon notable ?
6. Que pensent les riverains de ces installations (allées et venues de véhicules pour la création des voies d'accès, bruit généré par les éoliennes, esthétique du cadre de vie, dévaluation de l'immobilier... ) Il y a fort à parier que les initiateurs du projet n'habitent pas à proximité !

## La vision d'avenir d'une « anti-tout »

Dans l'ensemble l'environnement naturel se raréfie. Par le passé notre région présentait peu d'intérêt en comparaison de sites plus attractifs comme la côte d'Azur, le littoral Atlantique ... Ces sites qui, rappelons-le, subissent de plein fouet aujourd'hui les conséquences du réchauffement climatique et les désagréments d'une urbanisation excessive. Notre région, peu investie jusqu'alors, peu urbanisée, située au cœur d'un Parc Naturel offre un réel potentiel d'avenir pour le développement d'un tourisme éco-responsable à condition bien sûr de préserver une nature intacte et authentique. Il s'agirait de « produire de la richesse avec le tourisme vert de demain » pour reprendre la formule de nos élus, mais qui profiterait au plus grand nombre et surtout ne serait préjudiciable à personne. La préservation naturelle dont cette forme de tourisme dépend n'est pas compatible avec l'émergence de projets dont la commune de Pouligny-Saint-Pierre semble décidément très friande !

A noter : nous savons que les études réalisées pour étayer la viabilité de la demande d'implantation des éoliennes est réalisée par l'entreprise elle-même. Or, on ne peut être à la fois juge et partie. En effet, on garde en mémoire l'exemple des laboratoires pharmaceutiques, des usines de produits chimiques, des pétroliers... dont les tests de contrôle sont réalisés par eux-mêmes et les conséquences de l'utilisation de ces produits sur la salubrité publique. La fiabilité de ces études peut être discutable.